

RÉINSCRIPTION À UNE ACTIVITÉ DU LUNDI 24 JUIN AU LUNDI 1^{er} JUILLET

VOUS ÊTES DÉJÀ INSCRIT·ES À LA SAISON 2023-2024

Réinscription même activité, même heure (sauf en cas de changement de tranche d'âge) pour la saison 2024-2025

→ 2 étapes :

1- Connectez-vous sur votre compte en ligne sur <https://simonlefranc.goasso.org> et déposez-y les documents nécessaires à la validation de votre quotient familial (notification CAF ou notification cantine ou attestation pôle emploi ou le dernier avis d'imposition sur le revenu disponible).

Attention, chargez bien votre document pour la saison 2024-2025. Vous ne pourrez pas sélectionner l'activité souhaitée sur votre espace, c'est normal, votre demande sera prise en compte au moment de la réinscription sur place.

2- Du lundi 24 juin au lundi 1^{er} juillet, faites votre réinscription auprès de l'équipe à l'accueil en venant de préférence sur le temps de votre activité et avec un moyen de paiement (chèque ou dossier de prélèvement bancaire uniquement) afin de valider l'inscription. A noter : les personnes inscrites à une activité le samedi sont invitées à passer dans la semaine sur nos horaires d'ouverture.

ATTENTION : il est indispensable de vous présenter au Centre sur cette période pour procéder au règlement de l'activité.

Sans cela, votre place sera considérée comme perdue et vous devrez vous inscrire en tant que nouvel·le usager·e sous réserve des places disponibles.

Les personnes ne pouvant se déplacer sur cette semaine ont la possibilité de déléguer le règlement à une tierce personne afin de valider l'inscription. Aucune inscription ne sera possible par téléphone.

Si vous n'avez pas de possibilité de déléguer votre réinscription à une tierce personne, vous pouvez nous écrire jusqu'au 21 juin sur contact@polesimonlefranc.org (objet : réinscription 2024-2025).

NOUVELLE INSCRIPTION À UNE ACTIVITÉ

POUR LA SAISON 2024-2025

À PARTIR DU MARDI 2 JUILLET À 14H

Pour vous inscrire c'est très simple :

→ **2 étapes :**

1- Créez votre espace en ligne sur <https://simonlefranc.goasso.org> et déposez-y les documents nécessaires à la validation de votre quotient familial (notification CAF ou notification cantine ou attestation pôle emploi ou dernier avis d'imposition sur le revenu disponible).

Attention, n'oubliez pas de charger votre document pour la saison 2024-2025.

2- A PARTIR DU MARDI 2 JUILLET À 14H, vous pourrez réserver l'activité souhaitée en la sélectionnant directement sur votre espace en ligne. Vous recevrez un mail de confirmation automatique indiquant que votre dossier est en cours d'instruction. Par la suite, l'équipe du Pôle Simon Le Franc en fonction des places disponibles et de votre ordre de connexion vous invitera à finaliser votre inscription en passant régler à l'accueil le plus rapidement possible.

A noter : seuls les chèques ou les dossiers de prélèvements bancaires seront possibles.

Les personnes ne pouvant se déplacer ont la possibilité de déléguer le règlement à une personne tierce afin de valider l'inscription.

ATTENTION : FERMETURE DU CENTRE FIN JUILLET